

LE BILLET DU CHEF DE SERVICE

La loi cantonale sur le sport attend son règlement d'application

La rédaction et l'acceptation d'une nouvelle loi cantonale sur le sport et l'éducation physique (LEPS) représentèrent un gros défi pour le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS), jusqu'au vote du Grand Conseil du 18 décembre 2012. Si ce texte est entré en vigueur le 1^{er} août 2013, de nombreux points très importants doivent encore être précisés, dans un règlement d'application en cours de préparation.

Parmi les sujets qui nécessitent absolument une clarification, voici ceux dont l'enjeu est le plus important ou qui donnent lieu aux discussions les plus vives :

- quels sont exactement le rôle, la place et l'indépendance du SEPS et de son secteur pédagogique vis-à-vis du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) dans l'application des articles concernant le sport scolaire ?
- quels sont les taux et conditions d'application des articles permettant désormais au Canton de soutenir financièrement la construction d'infrastructures sportives d'importance au minimum régionale ?
- quels seront les horaires et tarifs de location harmonisés de mise à disposition des salles de sport cantonales aux clubs sportifs ?

Un premier texte a déjà été envoyé en consultation interne aux services de l'administration cantonale concernés ainsi qu'auprès de la Commission consultative cantonale en matière d'éducation physique et de sport. Les nombreuses remarques sont en passe d'être traitées. Reste à démêler le nœud gordien du problème : le partage des compétences et responsabilités entre ce qui relève du SEPS et ce qui relève du DFJC, la collaboration passée ne servant pas forcément de référence pour ce qui se fera à l'avenir. Mais là aussi, une voie est sur le point de se dessiner, permettant l'adoption de ce règlement par le conseil d'Etat et, ainsi, la pleine application de la nouvelle loi cantonale dans l'intérêt du mouvement sportif vaudois tout entier.

Nicolas Imhof
Chef du Service de l'éducation physique et du sport

Nouveau bâtiment pour le sport international

Après la construction de la Maison du sport international à l'intention des fédérations et organisations sportives internationales, un nouveau bâtiment, cette fois destiné au monde académique, va voir le jour fin 2016. Baptisé Synathlon, il s'inscrit dans le projet de création d'un « Cluster du sport international » en cours de création par le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne. Situé à proximité des infrastructures sportives du campus universitaire de Dorigny, il réunira sous un même toit les compétences scientifiques de l'Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne (ISSUL) et de l'Académie internationale des sciences et techniques du sport (AISTS), de même que les bureaux de la Fédération internationale du sport universitaire (FISU). Ce bâtiment représentera une interface unique en Europe entre le monde du sport international, de la formation, de la recherche et du développement de pointe dans ce domaine.

LE SEPS EN 2013 C'EST ENTRE AUTRES :

La publication

- du sixième numéro de la lettre d'information annuelle aux clubs vaudois
- d'un calendrier du fair play en collaboration avec le dessinateur Buche
- de deux numéros de la revue « Espaces Pédagogiques »
- d'un catalogue des camps sportifs et de vacances

La mise sur pied

- de la soirée du Mérite sportif vaudois qui s'est déroulée à St-Prex et qui a récompensé la sportive, le sportif, l'espoir, l'équipe sportive, le dirigeant et le club sportif vaudois de l'année 2013
- en collaboration avec la Fondation « Fonds du sport vaudois », de la remise des bourses du Fonds du sport aux détenteurs d'une carte Swiss Olympic or, argent, bronze ou élite
- de la rencontre annuelle des associations sportives vaudoises

L'organisation et la direction

- de 12 séances d'animation pédagogique en éducation physique et sportive et de 12 conférences régionales de chef-fe-s de file
- de 3 séances destinées aux nouvelles personnes enseignant l'éducation physique et sportive et 1 séance pour les nouveaux et nouvelles enseignant-e-s de rythmique
- d'un séminaire à l'attention des enseignant-e-s d'éducation physique et sportive des écoles professionnelles
- de 105 cours J+S regroupant plus de 2'000 participants (37 cours de formation de moniteurs, 2 cours de formation de coaches, 5 cours de perfectionnement de coaches, 46 modules de perfectionnement de moniteurs, 5 cours de prévention « Toxicomanie » et « Pas d'abus sexuels » ainsi que 10 cours « Sport des enfants »)
- 15 séances de commissions de discipline sportive J+S
- des travaux de la commission de construction de la Maison du sport vaudois à Leysin
- de la réunion annuelle des fédérations sportives internationales sises sur sol vaudois au Centre sport et santé de Dorigny

La supervision

- de 6'294 activités pour 76'708 personnes sous l'égide de J+S qui ont permis aux clubs vaudois d'obtenir 5'120'965 francs de subsides fédéraux
- de 735 camps sportifs scolaires concernant 28'323 élèves
- du sport scolaire facultatif pour près de 21'000 élèves des degrés primaire, secondaire et postobligatoire (gymnases et écoles professionnelles)
- d'une dizaine de compétitions scolaires cantonales
- de l'organisation de l'éducation physique et sportive dans 117 établissements scolaires
- de la partie sportive des 4 structures sport-études de la scolarité obligatoire

La participation

- aux travaux de la commission du Grand Conseil chargée d'étudier la motion Philippe Martinet et consorts « pour un engagement cantonal en faveur du secteur formation du LHC et du LS »

Sur le plan de l'organisation interne

- Mme Valérie Galimberti a débuté son activité en qualité de gestionnaire de dossiers à 70% auprès du secteur du sport international le 1^{er} mai 2013, suite au départ de la titulaire.

EN RÉSUMÉ, LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE 2013 !

Sport étude dans la scolarité obligatoire

« La pratique d'un sport ou d'un art à un haut niveau requiert de la part des jeunes concernés un engagement important et constant. C'est pourquoi, outre les allègements octroyés à des élèves artistes ou sportifs de talent, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) soutient la mise en place de projets d'établissement permettant à des élèves sélectionnés de concilier leurs études et l'entraînement qu'exige une formation sportive ou artistique. »

C'est par ces lignes que débute la **décision 129** de la Cheffe du DFJC, décision qui pose un cadre administratif aux structures sport, art, études de notre canton dans la scolarité obligatoire. Ce document donne une ligne directrice commune aux quatre structures sportives existantes et devrait permettre l'ouverture de nouveaux centres de compétences. Pour rappel, ce sont les associations sportives cantonales qui doivent en prendre l'initiative et être responsables de l'entraînement de ces jeunes athlètes.

Cette décision est le fruit d'une collaboration entre le DFJC et le SEPS en vue de structurer, harmoniser et améliorer les possibilités offertes aux jeunes sportifs talentueux de ce canton.

Activités de J+S Vaud en 2013 Montant record pour les subsides fédéraux !

Dans un cadre bien défini, les clubs vaudois et les écoles qui annoncent leurs activités sportives au secteur Jeunesse+Sport du canton se voient attribuer des subsides pour l'organisation de celles-ci de la part de la Confédération au travers du programme de soutien au sport. Le montant global de ces versements était de 2'920'113 fr. en 2009. Il a régulièrement augmenté de plus ou moins 10% les 4 dernières années pour arriver en 2012 à 3'827'357 fr. Avec un montant de 5'120'965 fr. et 20% de plus-value, l'année 2013 fait office de record absolu.

Ce résultat s'explique en 4 points principaux :

- un intense soutien du secteur J+S Vaud du SEPS aux personnes qui administrent les activités dans les clubs et les établissements scolaires ;
- une large palette de formations vaudoises à disposition des monitrices et moniteurs, avec un accent particulier porté à la qualité ;
- le doublement du montant des subsides fédéraux alloués aux camps scolaires par la Confédération ;
- une connaissance toujours plus vaste du secteur J+S en général par les milieux sportifs et scolaires et une image du secteur J+S Vaud en constante progression.

Cette augmentation importante des subsides fédéraux perçus par les clubs sportifs vaudois fut donc possible avant tout par l'engagement important de tous les collaborateurs et collaboratrices du secteur J+S du SEPS, leurs volonté de soutien des coaches et leur capacité à anticiper les décisions de J+S Macolin en vue de les appliquer de la manière la plus performante possible. Nous sommes heureux et fiers que des dizaines de milliers de sportifs du canton en profitent au quotidien.

Deux soirées de prestige pour les sportifs vaudois

Le Service de l'éducation physique et du sport a pris une part importante dans l'organisation de deux soirées de prestige destinées à récompenser les sportifs de notre canton : celle de la remise des Bourses du Fonds du sport vaudois et celle du Mérite sportif vaudois.

Organisée dans le cadre du Centre mondial du cyclisme à Aigle le 1^{er} mai, la première a permis au Fonds du sport vaudois de distribuer une bourse annuelle aux 80 sportifs et sportives de notre canton détenteurs d'une carte Swiss Olympic élite (bourse de 3'000 fr.), bronze (6'000 fr.), argent (8'000 fr.) ou or (10'000 fr.).

Quant à la 15^e cérémonie de remise du Mérite sportif vaudois, elle s'est tenue à Saint-Prex devant un parterre de plus de 400 personnes. Outre Killian Peier (dans la catégorie meilleur espoir), Jennifer Fichter (sportive), Bastien Chesaux (sportif), Doris Stierli (dirigeant), Lausanne Hockey Club (équipe) et La Compagnie des Archers de Lausanne (club), cette soirée a permis pour la première fois, à la demande de M. le Conseiller d'Etat Philippe Leuba, de réunir et féliciter les 47 Vaudois champions suisses, d'Europe ou du monde de la saison écoulée en catégorie élite.

JO d'hiver de la Jeunesse 2020

En septembre 2013, le Parlement du sport suisse et Swiss Olympic ont définitivement choisi Lausanne et le canton de Vaud comme candidats suisses aux Jeux Olympiques d'hiver de la Jeunesse 2020 (JOJ), sous l'appellation « Lausanne 2020 ».

Les prochaines étapes importantes sont :

- *Juin 2014*
Dépôt du dossier de candidature complet au Comité international olympique (CIO).
- *Juillet-Août 2015*
Vote des membres du CIO et annonce de la ville hôte des Jeux Olympiques d'hiver de la Jeunesse 2020.

En cas d'attribution des JOJ à notre canton, ce sont plus de 1000 athlètes, âgés de 15 à 18 ans, et 500 accompagnants, qui participeront aux différentes épreuves sportives olympiques et au programme « culture et éducation » prévus tout au long des 10 jours que dure cette manifestation créée en 2010.

Installations sportives

Principales installations achevées en 2013

- 1 salle de rythmique (Froideville)

Installations en chantier ou à venir en 2014

- 1 salle omnisports 2 éléments (Bercher)
- 1 salle omnisports 2 éléments (Cossonay)
- 1 salle omnisports 1 élément (Lausanne)
- 1 salle de rythmique (Belmont-sur-Lausanne)